



DÉCLARATION DE LA 5ÈME CONVENTION CONTINENTALE ANNUELLE DE YWOA

8–10 décembre 2025
Siège de l'Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie

Préambule

Nous, les Jeunes Femmes d'Afrique, réunies à l'Union africaine pour la 5ème Convention Continentale Annuelle avec 126 déléguées de 30 pays africains, sous le thème « Promouvoir la justice réparatrice et la prospérité partagée pour les jeunes femmes et filles en Afrique – Briser les barrières maintenant et construire un avenir équitable entre les genres », déclarons ce qui suit :

Guidées par l'Acte constitutif de l'Union africaine, l'Agenda 2063, la Charte africaine de la jeunesse, le Protocole de Maputo, la Plateforme d'action de Beijing, les Objectifs de développement durable et tous les instruments régionaux et internationaux pertinents relatifs aux droits humains et au développement, nous affirmons notre engagement envers un avenir féministe panafricain fondé sur la dignité, l'autonomie, l'égalité, la solidarité et le pouvoir intergénérationnel.

Nous reconnaissons que les inégalités persistantes en Afrique résultent d'injustices historiques et structurelles, du colonialisme, de la mauvaise gouvernance, du patriarcat, de l'exclusion économique, des conflits et du sous-investissement systémique dans les femmes et les filles, qui perpétuent la pauvreté et la marginalisation à travers les générations. Nous déclarons donc que la justice réparatrice n'est pas symbolique, mais une obligation structurelle, économique, sociale et politique envers les femmes et filles africaines dont le travail, les corps et le leadership ont soutenu les sociétés sans pouvoir, protection ou prospérité équivalents. Nous affirmons en outre que la prospérité partagée ne peut être atteinte sans justice redistributive, croissance inclusive et systèmes économiques transformateurs pour l'égalité des genres.

Nous réaffirmons que les jeunes femmes et filles ne sont pas de simples bénéficiaires du développement, mais des actrices centrales de la résistance, de l'innovation, de la gouvernance, de

la consolidation de la paix et de la transformation économique. Nous restons alarmées par la persistance des violences basées sur le genre, de l'exclusion politique, du chômage, du travail non rémunéré, de l'inégalité numérique, de la vulnérabilité climatique, des obstacles éducatifs, de l'exclusion du leadership, de l'accès restreint à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, et de nombreux autres facteurs affectant la qualité de vie des filles et jeunes femmes.

Nous déclarons donc ce qui suit :

Sur l'Union africaine

Nous appelons la Commission de l'Union africaine, par le biais de la Direction des femmes, du genre et de la jeunesse, à continuer de renforcer et d'institutionnaliser une gouvernance sensible au genre et centrée sur la jeunesse, en assurant la participation des filles et jeunes femmes à la prise de décision à toutes les étapes des politiques de l'UA, de la définition de l'agenda à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation. Cela doit inclure des mécanismes formels de participation, un investissement soutenu dans les organisations dirigées par des jeunes femmes, un engagement numérique et localisé inclusif au-delà des espaces élitistes, et des systèmes de responsabilité transparents alignés sur l'Agenda 2063.

La majorité démographique de l'Afrique (jeunes femmes et filles) doit être représentée là où les décisions sont prises, et non confinée à des espaces consultatifs ou symboliques. Une participation significative exige une conception institutionnelle intentionnelle, des ressources prévisibles, des partenariats à long terme et un engagement ancré dans les réalités vécues des jeunes femmes et filles, y compris dans les contextes ruraux, informels, numériques et marginalisés. Un engagement sans responsabilité sape la confiance, la crédibilité et la légitimité institutionnelle.

Sur la Charte africaine de la jeunesse

Nous réaffirmons notre engagement total envers la Charte africaine de la jeunesse en tant qu'instrument continental contraignant et exigeons sa mise en œuvre transformatrice pour l'égalité des genres. Bien que la Charte affirme les droits de tous les jeunes, les jeunes femmes et filles continuent de faire face à des obstacles structurels, sociaux et économiques qui limitent la jouissance de ces droits. Promouvoir le leadership des jeunes femmes est essentiel à la croissance inclusive, à la paix, à la démocratie et à la transformation de l'Afrique.

Nous appelons les États membres de l'UA, les Communautés économiques régionales et les partenaires à intégrer la Charte avec des objectifs de genre clairs, un financement dédié et des mécanismes de responsabilité ; à promouvoir le leadership et la participation politique des jeunes femmes par des mesures affirmatives et du mentorat ; à élargir l'accès à l'éducation, au développement des compétences, à un travail décent, à l'entrepreneuriat et aux ressources productives ; et à protéger les jeunes femmes et filles contre toutes formes de violence et de discrimination, en assurant l'accès à la justice, à la santé et à la protection sociale.

Sur la justice réparatrice comme impératif continental pour l'égalité des genres

Nous affirmons que la justice réparatrice pour les femmes et filles africaines exige une réparation historique, une restitution matérielle et une transformation structurelle. Nous nous engageons à plaider pour des cadres de réparations sensibles au genre couvrant la terre, le leadership, le travail, l'éducation, la santé, l'entrepreneuriat et l'exclusion économique ; à tenir les gouvernements et institutions responsables de l'injustice systémique basée sur le genre ; à promouvoir la vérité, la mémoire et la guérison intergénérationnelle ; à militer pour des quotas économiques pour les femmes dans les économies nationales et les systèmes de passation de marchés. Nous sollicitons donc du Président de la CUA, Son Excellence Mahmoud Ali Youssouf, un rapport continental sur l'état de la justice réparatrice pour les femmes et filles africaines, incluant le rôle du secteur privé et des partenaires du développement dans la justice réparatrice et la construction de l'Afrique que nous voulons.

Sur la prospérité partagée et la transformation économique féministe

Nous nous engageons à renforcer notre plaidoyer pour l'autonomisation des femmes, des économies inclusives, redistributives et centrées sur le soin, en appelant à l'expansion de l'accès des jeunes femmes au financement, à la terre, au leadership, aux marchés, à l'entrepreneuriat et au capital ; à investir dans l'agro-industrie, la fabrication, les industries créatives, les entreprises vertes dirigées par des jeunes femmes et tous les secteurs clés de l'économie. Nous reconnaissons le travail domestique et de soin non rémunéré et appelons tous les gouvernements africains à en faire autant. Nous nous engageons à reconvoquer le Symposium commercial et économique de la YWOA pour promouvoir l'inclusion économique transfrontalière et l'entrepreneuriat, et à cartographier davantage de solutions pour accroître la participation des jeunes femmes à l'économie.

Sur la participation politique et le leadership féministe

Nous nous engageons à démanteler l'exclusion politique par des campagnes pour l'application des quotas et des lois sur la parité. La protection des jeunes femmes en politique contre la violence et le harcèlement est non négociable. Nous appelons tous les partis politiques à investir dans l'éducation politique féministe, les filières de leadership et les échanges intergénérationnels. La YWOA s'engage à une mobilisation continentale pour la participation des jeunes femmes aux fonctions politiques et à la création de plateformes de formation et de mentorat en leadership à l'échelle continentale.

Sur l'élimination de la violence basée sur le genre (violence contre les femmes et les enfants)

Nous déclarons une tolérance zéro pour toutes les formes de violence basée sur le genre, le mariage d'enfants, la traite et les pratiques néfastes, reconnaissant qu'aucun développement, paix ou prospérité n'est possible là où la violence persiste. Nous soutenons la justice centrée sur les survivantes, des stratégies de prévention globales et le financement des refuges, de l'aide juridique et des services psychosociaux, en particulier pour les communautés rurales et sous-financées. Nous appelons à renforcer la Convention de l'UA sur l'élimination de la violence contre les femmes et les filles par des actions concrètes. Nous appelons à la ratification de l'UA-CEVAWG par les États membres comme un appel urgent à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles sur notre continent.

Sur l'éducation, le pouvoir numérique et la justice des savoirs

Nous réaffirmons l'éducation comme justice transformatrice et nous engageons à militer pour un accès universel à une éducation de qualité, sûre et inclusive pour les jeunes femmes et filles ; à développer les compétences en STEM, en littératie numérique, en intelligence artificielle et en innovation ; et à protéger notre droit d'apprendre en situation de conflit et de crise. La 5ème ACC de la YWOA s'est engagée à renforcer la campagne « YWOA Back to Class » et à approfondir la campagne « Kipusu Sanitary Towels » pour préserver la dignité et l'accès à l'éducation.

Sur la santé, l'autonomie corporelle et la dignité

Nous affirmons que l'autonomie corporelle est non négociable et nous engageons à garantir l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, à la santé menstruelle, à la dignité et au soutien en santé mentale, en particulier pour les jeunes femmes rurales et les survivantes de violences, de conflits et de déplacements, via des plateformes innovantes telles que le Hub virtuel de santé mentale de la YWOA.

Sur la justice climatique, la terre et la souveraineté alimentaire

Nous nous engageons pour une action climatique juste pour le genre en sécurisant les droits des femmes à la terre, à l'eau et aux ressources naturelles ; en développant l'agriculture intelligente face au climat et l'innovation verte dirigées par des femmes ; et en assurant le leadership des femmes dans les politiques et financements climatiques.

Sur la paix, la sécurité et la justice humanitaire

Nous croyons que les jeunes femmes sont centrales dans la prévention des conflits, la médiation, la reconstruction et la consolidation de la paix. Nous nous engageons à la pleine mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité ; à la protection des femmes et filles en situation de conflit et d'urgence humanitaire ; à la réintégration économique des survivantes de guerre et de déplacement ; et à militer pour la reconnaissance de la violence basée sur le genre comme menace à la paix et à la sécurité en Afrique.

Sur les droits numériques, les espaces civiques et la liberté d'expression

Nous nous réengageons à défendre la sécurité numérique, la protection des données, la liberté en ligne, les espaces civiques ouverts pour l'organisation féministe et l'activisme des jeunes, et la technologie comme outil de responsabilité, d'inclusion et de libération.

Sur la solidarité panafricaine et le renforcement de la YWOA

Nous réaffirmons la YWOA comme un mouvement féministe continental panafricain unificateur, engagé dans la solidarité transfrontalière, la continuité du leadership intergénérationnel, l'excellence institutionnelle, la responsabilité et l'impact durable. Guidées par notre Programme d'action pour 2026, nous nous engageons à ne laisser aucune jeune femme de côté sur le continent africain. Nous appelons l'Union africaine et ses organes à intégrer la justice réparatrice et la prospérité partagée ; les États membres à fournir un financement adéquat, prévisible et sensible au genre ; et les partenaires du développement, le secteur privé, la société civile, le monde académique, les chefs traditionnels et les médias à faire de la justice de genre une priorité continentale urgente.

Adoption

Adoptée le 10 décembre 2025 au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, Éthiopie, nous nous engageons à briser les barrières dès maintenant, à exiger la justice sans délai et à construire une Afrique féministe, prospère et équitable de notre vivant pour toutes les jeunes femmes et filles.
